

► Dimanche 21 Octobre - LOTO

A la salle des 4 vents à Rouziers de Touraine.
Plus de 2500 € de Lots : Télévision 102cm, ordinateur, caméra sportive, bons d'achat, caddies de courses, lot surprise et de nombreux lots de valeurs.

Ouverture des portes à 12h30
Début des jeux à 14h

Vous pouvez réserver au 06.72.24.39.57 ou 06.05.08.43.38



Comité des Fêtes

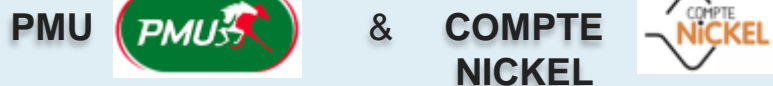
► Vendredi 26 Octobre - Halloween

Dans les rues de Saint-Antoine-du-Rocher.
Nous vous attendons petits et grands déguisés ou pas.
Nous déambulerons afin de récolter des friandises, et nous terminerons autour de la potion magique au Foyer.
Rendez vous à 18h15 place de la Chapelle.
Venez nombreux pour profiter de ces moments de joie et de bonne humeur.

A bientôt,
Eric MENARD
Président du Comité des Fêtes

BAR TABAC – PLACE DE LA CHAPELLE

A votre disposition



Epicerie du Bon Marché

- nouvel agencement ... ► prix plus attractifs ...
- nouveaux horaires à partir du 1^{er} Octobre :
Du Lundi au Samedi : 8h-13h & 16h-19h30*
*Le Jeudi : 19h
Dimanche et Jours Fériés : 9h-13h
Fermé le Mardi toute la journée



Si vous souhaitez soutenir un projet local, consommer bio et favoriser l'insertion professionnelle. **Chaque jeudi**, l'association de l'économie sociale et solidaire « les Jardins de Contrat » vous propose un panier de légumes fraîchement récoltés, biologiques et savoureux ici dans votre commune à l'**épicerie**.

Découvrez nos 3 formats de panier en consultant notre site internet www.lesjardinsdecontrat.fr

LES JARDINS DE CONTRAT

Roucheux 37530 Montreuil-en-Touraine - Tél. 02.47.30.05.56
www.lesjardinsdecontrat.fr - panier@jardinsdecontrat.fr

BOULANGERIE

Avis aux
Gourmands & Gourmets
Venez découvrir les cannelés
aussi bons – voire meilleurs ☺
que dans le Bordelais

Amis du Patrimoine



FLASH infos

Octobre 2018 | N°208

ST ANTOINE
DU ROCHER

Ville Fleurie

Agenda

- ✓ Samedi 13 Octobre
10H30 - Accueil
nouveaux arrivants
- ✓ Dimanche 21 Octobre
14h - LOTO
- ✓ Vendredi 26 Octobre
18H15 - HALLOWEEN
- ✓ Du 22 Octobre au
3 Novembre
Escape Game au
Moulin du Bondonneau



Mairie
6 rue des Ecoles
37360 Saint-Antoine-du-Rocher
Tél 02 47 56 65 04
Fax 02 47 56 61 00
Email : secretariat.sar@wanadoo.fr
Horaires
Lundi & Jeudi : 8h30-12h et 14h-17h
Mardi-Mercredi-Vendredi : 8h30- 12h

Agence Postale
Tél 02 47 56 61 00
Horaires
Lundi-Mercredi-Jeudi : 13h30-17h30
Samedi : 9h-12h

Le mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

Vous trouverez en page 2 de ce flash, une explication complète et précise des choix faits en ce qui concerne le Parc Barillet Deschamps.

Jérôme Bloudeau – Agent Technique de votre commune - vous apporte les explications nécessaires.

Indépendamment de la philosophie retenue, nous avons eu quelques soucis avec l'entreprise chargée de réaliser ce parc. Nous faisons le nécessaire pour que les prestations dues soient réalisées correctement. Ces mises au point nous semblaient indispensables afin de mettre un terme aux rumeurs circulant quant à l'état actuel du Parc.

Nous vous donnons rendez-vous fin octobre.

Bonne nouvelle, le démarrage de la construction de la salle des sports est acquis, à dater de la deuxième quinzaine d'octobre.

A très bientôt,

Le Maire - André Meulot

Dicton

La liberté sans le civisme, la liberté sans la capacité de vivre en paix, n'est absolument pas la vraie liberté !

Nelson Mandela

Explication Projet Barillet-Deschamps

1. Pourquoi le choix d'un jardin avec la présence d'une flore indigène type «jachère fleurie» ?

Avec l'arrêt des pesticides, l'accroissement de la population du village, et donc les charges d'entretien tel l'assainissement, les voiries, les réseaux, l'entretien des bâtiments nous devons trouver des alternatives à l'entretien des espaces verts.

Un parc du type jachère fleurie apparaît comme une bonne option mais le résultat n'est pas forcément concluant pour le moment. Pourquoi ?

Pour avoir une jachère de qualité et avoir un résultat remarquable, il faut détruire toute la végétation en place. Deux solutions :

. Soit le désherbage chimique mais impossible dans notre cas, la loi l'interdit car nous sommes dans un espace naturel sensible avec la proximité du ruisseau.

. Soit la technique du «faux semi», travailler mécaniquement le sol sur une durée d'un an afin de détruire le maximum d'adventices qui seront susceptibles de polluer notre jachère.

Dans notre cas, il était difficile d'utiliser ce procédé car très long et donc peu satisfaisant en terme de délai d'exécution surtout devant l'impatience des habitants.

Alors, avec ces contraintes techniques le résultat n'est pas concluant, des ajustements sont nécessaires,

l'entreprise d'espaces verts va réaliser des travaux afin d'avoir un meilleur rendu.

Mais, attention parfois des jachères fleuries peuvent apparaître pour des personnes novices en botanique comme des friches alors que ce n'est pas le cas.

L'avantage de la jachère est d'attirer une faune (grenouille, salamandre...) qui n'était plus présente dans les espaces verts tondu régulièrement, de plus, en favorisant des plantes mellifères, des abeilles, des bourdons reviennent pour polliniser les fleurs...



2. Pourquoi la présence d'une flore particulière tel que les palmiers, les dahlias, les lauriers roses... ?

Jean-Pierre Barillet-Deschamps est né à St Antoine du Rocher le 7 juin 1824, illustre paysagiste toujours discret, il fût

comparé à un «nouveau Le Nôtre», il est mort beaucoup trop tôt à 49 ans sans connaître la consécration.

Encore aujourd'hui on utilise ses principes de conceptions pour créer des parcs paysagers. Ainsi les formes des allées en courbes, et les reliefs du terrain naturel sont respectés et l'eau tient une place importante dans le jardin.

Les végétaux présents sur site sont conservés, puis d'autres végétaux remarquables sont plantés.

Jean-Pierre Barillet-Deschamps voyageait beaucoup et rapportait des plantes telles que les palmiers...

Ces plantes étaient des sujets d'études puis dans son école d'horticulture, il les multipliait pour en faire profiter le plus grand nombre de personnes.

Voilà pourquoi vous retrouvez des plantes un peu différentes de ce que nous retrouvons habituellement dans nos jardins.

Au-delà de toutes ces observations, il est intolérable de voir déjà des incivilités tel que des déjections animales notamment sur les passerelles, des bières cassées sous la halle, des papiers ou des restes de goûter dans le ruisseau...

La Fibre à Saint Antoine

► NUMEROTATION DES ECARTS

Dans le cadre de la mise en place en 2019-2020 de la fibre optique dans la commune, nous sommes dans l'obligation de nommer et numéroter toutes les voies des hameaux ainsi que les voies qui n'ont pas de nom.

La commune réalisera ce travail.

Par contre cela impliquera des changements d'adresse pour certains d'entre vous.

FERME PHOTOVOLTAÏQUE

Par décision de la Préfecture et la Chambre d'Agriculture **le projet est suspendu**

PROCHAIN RECENSEMENT

Recherche recenseurs pour Janvier 2019 du 17/01/2019 au 16/02/19
Merci de déposer votre candidature en Mairie

Désordres Sécheresse

Nous sommes saisis par quelques habitants, quand à l'apparition de fissures suite à la sécheresse subie cette année.

Avant de faire une démarche auprès de la Préfecture, il serait utile de savoir si d'autres propriétaires ont constaté l'apparition de fissures conséquentes.

Si tel est votre cas, **déclarez-le en Mairie.**

Madame PAUL Hassna
Monsieur PAUL Gérald,
Madame MOIMI Bahija
Mademoiselle PAUL Boukotti,
Suite à l'incendie de leur maison, remercient la Mairie, les Rocantoniens et Rocantoniennes qui leurs sont venus en aide.

Journées Européennes du Patrimoine

2 journées riches en découverte les Samedi 15 et Dimanche 16 Septembre

► Des histoires contées à La Chapelle



► Le Moulin du Bondonneau
Ouvert au public avec Dégustation
Vente des produits du Moulin

► L'Eglise ouverte au public avec
. une Exposition sur l'Eau
. une Exposition du Concours photos lancé de Juillet à Septembre organisées par la Commission Culture et Patrimoine de la Municipalité

Les photos primées par le jury sont :
N°1 : Convergence
N°2 : Au fil de l'eau
N°3 : Le voyage d'une feuille

Prix du public : Faune et Flore au lavoir



Il était une fois à Saint Antoine...

LE PONT BASCULE

En juillet 1926, le Conseil Municipal approuva le projet d'installation, reconnu d'utilité publique, d'un pont bascule. Il fut installé en contrebas de la place de la Chapelle.



Le prix des pesées était alors de :
- 2 F jusqu'à 1000 kg
- 3 F jusqu'à 4000 kg
- 4 F au-dessus de 4000 kg.

Mme Boiron, commerçante sur cette même place, fut «préposée à la bascule et autorisée à opérer le recensement de ces redevances sur délivrance d'un ticket de pesée conforme. Ce service sera assuré en cours de semaine jusqu'au dimanche 10 h du matin».

En 1931, Mme Boiron, ayant cédé son fond de commerce, ce fut Mme Audoin, sa sœur, qui accepta de remplir ces fonctions.

En 1965, il fut décidé de poser des boucles pour tenir les animaux sur la bascule pendant les pesées. En effet, non seulement on effectuait les pesées des grains à l'époque des moissons, mais aussi celles des animaux destinés à la vente : bœufs, taureaux.

Jusqu'en 1927, il existait un abattoir à St Antoine. Il était situé dans le prolongement du café, en montant la rue de la Poste. C'était le boucher-charcutier, dont le magasin était situé au coin de la place de la Chapelle et de l'actuelle route des Caves, qui tuait bœufs, porcs, moutons.



Mme Ferrières prit la succession de sa mère, Mme Audoin, comme préposée, et en assura le service jusqu'à la fin. En novembre 1976, on «estime que les pesées de la bascule ne sont plus rentables». Sa suppression est décidée en février 1977 «en raison de réparations qui seraient nécessaires et du peu de pesées effectuées chaque année».